

Coronavirus : “j’ai fait en 3 semaines mon chiffre d’affaires de 6 mois” !

écrit par Maxime | 8 avril 2020



Comme je l’ai exposé dans des commentaires sous son article (<https://resistancerepublicaine.com/2020/04/06/pour-sauver-la-france-de-la-coronadepression-re-injecter-de-la-monnaie-donner-au-lieu-de-preter/>), je ne suis pas d’accord avec Emmanuel Crenne quand il propose que l’Etat donne de l’argent aux entreprises sans prévoir de contrepartie (prise de participation au capital social d’une entreprise viable, prêt avec un espoir raisonnable de remboursement).

Même si je le soupçonne d’être inspiré par un libéralisme ne recourant à la puissance publique que lorsque ça arrange les entreprises, je respecte néanmoins le point de vue de celui qui s’est frontalement opposé à Carole Delga, cela mérite en soi une médaille. Mais être d’accord sur ce point n’empêche pas de pouvoir être en désaccord sur d’autres.

L’approche de l’économiste n’est sans doute pas la même que

celle du juriste. L'économiste tend à observer les phénomènes de masse constatés a posteriori dont on a prétendu tirer telle ou telle leçon ; le juriste observe les mécanismes du droit qui permettent aux agents de s'adapter aux circonstances exceptionnelles, plus ou moins prévisibles, constitutives ou non de force majeure.

.
Le coronavirus suscite de nombreuses questions juridiques, auxquelles le gouvernement a d'ailleurs apporté des solutions. Dans bien des cas, une entreprise pourra échapper à ses engagements pendant la crise en faisant valoir la force majeure, la théorie de l'imprévision qui sort requinquée d'une ordonnance de 2016 permettant au juge de considérer que les circonstances nouvelles permettent de modifier le contrat, ce qui était impossible auparavant sauf clause contraire, le droit des procédures collectives permettant d'échapper à ce qui était autrefois le couperet de la faillite.

Une entreprise qui périclité, de nos jours, ce n'est plus la clé sous la porte du jour au lendemain. C'était au XIXème siècle que ça se passait ainsi, dans les romans de Balzac... de nos jours, une sauvegarde, un redressement ou même une liquidation avec poursuite de l'activité font durer la situation et permettent souvent un retour à meilleure fortune avec sacrifice des créanciers qui sont dans de multiples occurrences des particuliers !

Tous les impôts ou presque, par exemple, n'auront pas à être versés dans l'immédiat, les délais sont dans la plupart des cas reportés par décret.

.
Les impressions peuvent être trompeuses à cet égard. Est-il vraiment sûr que les entreprises françaises vont souffrir du Coronavirus ?

Avec la fermeture des frontières, c'est en effet la préférence nationale qui se trouve mise à l'honneur et il est étonnant que personne n'en ait parlé sur ce site me semble-t-il jusqu'à présent pendant toute la crise du coronavirus !

N'était-ce pas une mesure phare du programme de Marine le Pen ?

Deux exemples : le tabac et les fruits et légumes.

La crise augmente l'angoisse des accros à la nicotine, qui ne peuvent s'approvisionner en Espagne.

Résultat, dans le Sud de la France, les tabacs font... un tabac!

<https://www.midilibre.fr/2020/04/06/frontieres-fermees-les-ventes-de-tabac-connaissent-un-pic-inedit,8835743.php>

Comme les bureaux de tabac restent ouverts, c'est de plus l'un des rares moments où l'on est autorisé à sortir de chez soi.

“J'ai fait en trois semaines mon chiffre d'affaires de six mois.” Ce buraliste de Perpignan est un des bénéficiaires de la crise du coronavirus. Car à la suite du confinement et à l'annonce de la fermeture des frontières, les ventes de cigarettes ont connu une hausse inédite : + 33,5 % à la frontière avec l'Allemagne mais aussi + 18,3 % à la frontière avec l'Espagne. Ce week-end, un accroc à la nicotine a bien tenté de franchir les Pyrénées à pied pour rallier la Jonquera mais il a fini blessé, secouru par les gendarmes.

Quand on ferme les frontières, les gens redécouvrent ce qu'est un bureau de tabac français

“Pour le Languedoc-Roussillon, sur les deux dernières semaines, la hausse est de 25 % et même 30 % en moyenne dans

les Pyrénées-Orientales. Pour le tabac à rouler, c'est + 60 % sur la région, révèle Hervé Natali, responsable des relations territoriales du groupe Seita, n° 2 de la vente de cigarettes en France. Cela montre la limite de la politique de hausse fiscale, quand on ferme les frontières, les gens redécouvrent ce qu'est un bureau de tabac français."

Du côté des fruits et légumes, les prix vont doubler. C'est le consommateur, particulier-contribuable par ailleurs, qui va casquer. Et en plus de cela, il faudrait qu'il consente à se faire l'assureur gratuit des entreprises qui n'ont pas assez anticipé, des commerçants qui n'ont pas mis d'argent de côté pour faire face à un pépin ?

Dans ma rue, un coiffeur est fermé depuis le 15 mars... va-t-il revendre sa Porsche ?

Dès le déconfinement, début mai selon toute vraisemblance, il devrait se refaire une santé quand ses clients vont arriver avec leurs denses chevelures...

On en connaît tous de ces gens à leur compte qui vivent très bien de leur activité, roulant en 4X4 en encaissant des centaines de milliers d'euros par an. Ils feront valoir qu'ils ne comptent pas leurs heures, qu'entreprendre c'est prendre des risques... justement, le coronavirus est un de ces risques. D'autres aussi n'ont pas compté leurs heures mais ont préféré embrasser des carrières plus sécurisantes avec des salaires bien plus bas...

Pour les fruits et légumes, on nous dit dans la presse que ce serait la faute à l'absence de concurrence avec les produits des autres pays européens. La préférence nationale coûterait trop cher !

Les concombres français coûtent ainsi trois fois plus cher que leurs "homologues" néerlandais, quand une barquette de fraises espagnoles est vendue 74% moins cher.

La hausse des prix alimentaires est cependant en grande partie aussi la conséquence de la décision injuste d'interdire les marchés où des producteurs français pouvaient écouler leurs marchandises. Faute d'accord avec la grande distribution, ils sont pénalisés, mais est-ce vraiment la faute au coronavirus, ou bien plutôt une faveur du pouvoir en place pour la grande distribution ?

<https://www.capital.fr/votre-argent/tomates-carottes-fraises-les-prix-de-certains-fruits-et-legumes-explosent-1366816>

Peut-être l'avez-vous constaté au moment d'aller faire vos courses en plein confinement. Comme l'explique [Le Parisien](#), le prix de certains fruits et légumes a connu une forte hausse ces derniers jours alors que leurs ventes ont grimpé de 31% dans la foulée de l'annonce de la fermeture des marchés.

On le voit, on ne peut pas se contenter de peindre à grands traits la situation actuelle, tout est dans le détail, la nuance, l'observation de cas particuliers et la prise en considération du facteur temps. Une entreprise qui fonctionne au ralenti aujourd'hui connaîtra une embellie dès la levée du confinement.

Nous autres citoyens allons être l'objet de tentatives de manipulation de l'opinion pendant cette période, car tous ceux qui ont investi dans la pierre, l'art, l'or, les valeurs mobilières – élites économiques ayant une influence politique – sont moins sensibles aux variations de la monnaie et voudront que l'Etat mette la main à la poche pour

que leurs actifs se renforcent.

Il va y avoir des gagnants et des perdants. Ceux dont les avoirs sont essentiellement monétaires, un salaire ou un traitement prévu par un contrat ou un texte **qu'ils ne peuvent renégocier**, salariés et fonctionnaires, sont les plus exposés à être captifs.

On ne peut donc pas accepter sans le soumettre à un examen critique le tableau pessimiste que des économistes ou des entreprises vont s'empresse de nous peindre, alors qu'en temps normal, les entreprises bien souvent ne nous font pas de cadeau quand il s'agit de facturer des prestations ou de trouver un montage pour payer moins d'impôts ou de charges sociales...